

Avant-propos

Notre République de Maurice est riche d'une presse mauricienne diversifiée, considérée comme la plus ancienne de l'hémisphère Sud. Les faits qui jalonnent sa riche histoire, commencée en 1773, sont sacrés. Ils font partie intégrante de la construction de la nation.

Le mot media implique les journaux, radios, TV, magazines publiés par des groupes de presse, les ministères et différentes associations.

Au 18e siècle, les premiers journaux à Maurice sont surtout des feuilles commerciales – on vendait pêle-mêle des terrains, des esclaves, des matériaux de construction et on annonçait, dans les feuilles culturelles et littéraires, les spectacles d'opéra. De parution sporadique, ils sont destinés à la classe possédante. À cette époque, le taux d'alphabétisation reste encore très bas.

À partir des années 1830, le ton des journaux change. Ces journaux se transforment alors en «*véritables relais d'opinion*». Entre-temps il y a eu la transition du régime colonial, les Britanniques succèdent aux Français à partir de 1810. Les journalistes mauriciens ont su faire preuve d'une grande responsabilité pour exposer les faits du quotidien dans leur réalité, pour expliquer les résultats que cela pouvait avoir et pour appeler à un civisme responsable. Les journaux mauriciens sont surtout en français, la langue de la culture, et l'anglais reste celle de l'administration. On trouve aussi des textes en kreol, en hindi et en mandarin mais ils ne sont pas nombreux.

« Les journalistes à l'Île Maurice ont un sens élevé de leur mission : ils ont eu le courage souvent de défendre les valeurs

morales essentielles à la civilisation mauricienne. » C'est l'hommage que leur fait le Cardinal Jean Margéot lors de son départ à la retraite en 1993.

Les informations données dans ce livre ont été largement reproduites de textes publiés sur internet. La raison d'être de ce livre est de les avoir classés et regroupés afin de raconter l'histoire de la presse mauricienne.

Chapitre 1

Les buts de la presse

Informer, éduquer, divertir.

Chien de garde de la liberté d'un pays.

Jouer sur le sensationnel pour attirer l'attention.

La presse écrite et parlée est un canal d'information et un chien de garde de la liberté de pensée et d'action. Une profession exigeante, un phare qui remet en vedette le passé, éclaire le présent, projette ses feux sur l'avenir. Elle dénonce les piétinements et interpelle les consciences. Les media sont le quatrième pouvoir d'un pays.

Les métiers que le journalisme implique

Du travail 24 heures sur 24 avant que le journal ne soit publié

Les différents types d'emplois dans les médias :

Rédacteur en chef, journalistes de reportages et de réflexion, photographes, personnes capables d'assurer les corrections, l'impression, la livraison, les vendeurs.

Financement des journaux

La publicité pour faire vendre des produits est la principale source de financement des journaux.

Quand Internet vient remplacer le papier journal, nombreux sont ceux qui ont accès aux journaux sans rien dépenser. Le financement des journaux devient donc de plus en plus difficile. C'est aux lecteurs d'assurer la survie des journaux en les achetant régulièrement.

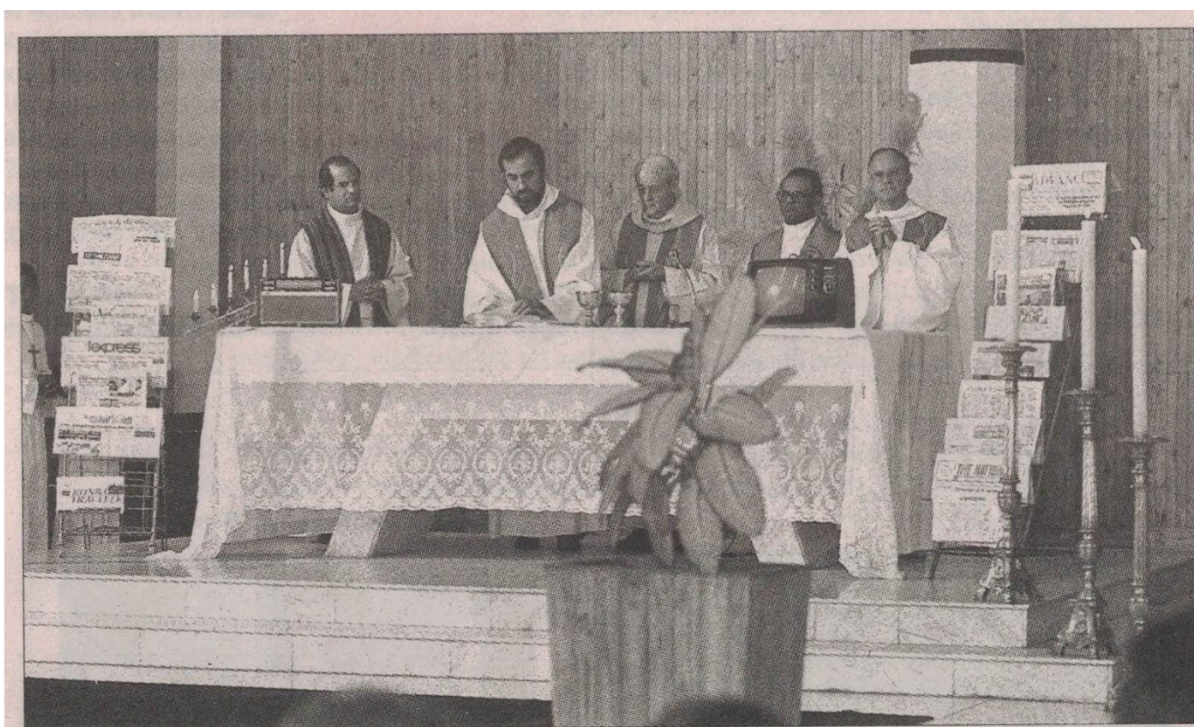
Liberté d'expression

Le droit à la liberté d'expression est important mais doit être exercé dans les limites légales de la discussion. Aucun commentaire raciste,

sexiste, homophobe, obscène, relatif à l'intolérance religieuse, à la haine ou comportant des propos incendiaires ne doit être toléré.

Mgr. Jean Margéot lors de la Journée Mondiale des communications sociales le 26 juin 1983 :

« Tous les journalistes ont une même vocation : celle d'être les témoins privilégiés de l'histoire quotidienne de notre pays et du monde entier. Cette vocation vous demande d'être perpétuellement à la recherche de la vérité. Votre responsabilité est d'autant plus grande que vous exercez un pouvoir réel sur la population de notre pays. »



Le père Jean-Claude Alleaume, le père Gérard Sullivan, Mgr Jean Margéot, Mgr Amédée Nagapen et le père Henri Souchon ont célébré la messe entourés des "outils" de la profession journalistique

Source : WEEK-END du 02 Juillet 2023.

Chapitre 2

Histoire du journalisme mauricien



En 2023 : 250 ans de présence de la presse écrite. Nous sommes riches d'une presse diversifiée.

18ème siècle

1773 : 1er journal mauricien publié : Première publication de presse du continent africain et de l'hémisphère sud.

Au début petites annonces, communiqués

officiels qui permettent de retracer l'histoire du pays

19ème siècle

1832 : Le Cernéen, premier journal indépendant lancé par Adrien d'Epinaï qui défend les intérêts des sucriers et parle du péril hindou. Il négocie avec l'administration britannique pour la levée de la censure de la presse. Quand Le Cernéen cesse d'être publié en 1982, 150 ans plus tard, il est parmi les plus vieux titres francophones en circulation.

Parmi ses rédacteurs en chef : Jean d'Ormesson et Noël Marrier d'Unienville.

1833 : Le Mauricien, journal au départ anti indépendance lancé par Eugène Leclézio.

1834-1835 : L'hebdomadaire La Balance journal de la population de couleur lancé par Jérôme Berquin.

1843 : La Sentinelle journal lancé par Rémi Ollier.

19ème siècle

1909 : Premier journal politique indo-mauricien **The Hindustani**, lancé par Manilall Doctor, avocat indien envoyé à Maurice par le Mahatma Gandhi

1920 : Les premiers journaux en mandarin

1930 : **La Vie Catholique** : Hebdomadaire qui parle des évènements de l'Eglise en vue de promouvoir le développement pacifique et social du pays.

1940 : **Advance** journal politique pro-indépendance du Parti Travailleurs

Durant la 2eme Guerre Mondiale de 1942 à 1945, les 3 journaux mauriciens - Le Cernéen, Le Mauricien, l'Advance publient **La Feuille Commune**.



1954 : **Mauritius Times** : un hebdomadaire anglais lancé par Beekrumsing Ramlallah, M B. Hazareesing et G. Moher.

B. Ramlallah qui a été aussi le fondateur de l'Aapravasi Ghat, donne sa démission comme instituteur pour s'occuper de ce journal qui est une voix de la communauté hindoue toujours engagée à fournir un journalisme de qualité à la population mauricienne.



1963 : **l'express** : un quotidien lancé par Philippe Forget, suivi ensuite de son fils. Ils croient dans l'indépendance que promeut Sir Seewoosagur Ramgoolam, puis se démarque de l'action gouvernementale pour devenir une presse libre.

1966 : **week-end** : le 26 septembre est publié le premier numéro de week-end avec André Masson comme rédacteur en chef. Le journal se vend à 15 sous durant la période de l'exode des Mauriciens vers l'Australie. Un hebdomadaire ouvert à l'opinion publique dans la plus complète indépendance. « *Un dimanche sans week-end est un week-end sans dimanche.* » En septembre 1970, week-end publie le premier sondage politique pour une élection partielle dans le district Triolet-Pamplemousses.

2008 : Le Défi lance son premier numéro. Son rédacteur-en-chef : est Eshan Kodarbux.



NI PLAIRE, NI DEPLAIRE ENCORE MOINS COMPLAIRE



5Plus dimanche : fondée par Georges Chung Tick Kan, économiste et homme d'affaire.

Quelques hebdomadaires.

Star :



Les publications de la communauté chinoise de Maurice

Deux journaux paraissent encore en chinois pour une audience vieillissante :

1. **China Times** : un quotidien publié pour la première fois le 10 décembre 1953
2. **Sino News** : un quotidien publié pour la première fois le 23 Juillet 2005.

L'aurore est un magazine, majoritairement en langue française, avec quelques pages en chinois. Ce magazine mensuel est lu par une audience plus jeune mais ne sachant pas lire le chinois.

Les magazines

- Business Magazine, La Case, Automoto, Énergie Essentielle, LexpressProperty; lepress Turf publié par La Sentinelle
- Le Défi Turf, Le Défi Life trois fois par an.
- Investor's Mag, Kozé, Luxury Mauritius; Longitude 57°, Mets Plaisirs; Next Step, Panorama.

Les radios et télévisions

Ces radios ont des émissions dédiées aux problèmes du quotidien et font office d'intermédiaires entre l'administration et l'administré.

- La radio a été introduite à Maurice par Charles Jolivet en 1927.
- **LA MBC** : Mauritius Broadcasting Corporation - la télévision et la radio publique nationale font des programmes en français, anglais, hindi, créole et chinois qui sont vus et entendus à Rodrigues et Agaléga.
- **Radio ONE**
- **Radio Plus** qui célèbre en cette année 2023 ses 21 ans.
- **Top FM.**
- D'autres chaînes de télévision accessibles : **Canalsat, Parabole Maurice, London Satellite Systems et DStv.**

Independent Broadcasting Authority

IBA : *Independent Broadcasting Authority* est un cadre légal pour veiller à ce que les radios respectent leur cahier de charges et pour sanctionner les éventuels dérapages. L'IBA a un *Complaint Committee* présidé par un avocat. Depuis 2019, des amendements excessifs ont été apportés. La licence pour opérer une radio qui était de trois ans pour un fee de Rs 400 000 est passée depuis 2019 à Rs. 800 000 pour seulement une année.

Chapitre 3

4 éminents journalistes du 19ème siècle

Nicolas Lambert est le journaliste mauricien qui a lancé la première publication de presse à Maurice: «*Annonces, Affiches et Avis Divers pour les colonies des Iles de France et de Bourbon*» le mercredi 13 janvier 1773. Il s'agit de la première publication de presse à Maurice, en Afrique et dans l'hémisphère sud. La publication était initialement sous le contrôle de l'administration coloniale et publiait principalement des informations officielles et des annonces de marchands et de particuliers, y compris la vente d'esclaves fraîchement arrivés au port et d'autres biens mobiliers.

La poste mauricienne, une des plus vieilles institutions du pays, a célébré les 251 ans de son existence en 2023. Son existence remonte à un 21 décembre 1772 durant la période de la colonisation française quand Nicolas Lambert, Directeur de l'Imprimerie Royale, a lancé le premier bureau de poste. Il avait besoin d'un service de courrier pour la distribution du premier journal de l'île. La livraison était assurée par celui qui était surnommé le 'noir facteur' et qui parcourait le pays à pied.

A l'occasion du 240ème anniversaire de la poste à Maurice, une galerie Nicolas Lambert a été inaugurée au musée postal afin de rendre hommage à celui par qui la poste mauricienne a vu le jour.

Adrien d'Epinay, fondateur du Cernéen, a été un homme de son époque, brillant avocat, planteur, producteur sucrier. Sur sa sucrerie à Argy, il a été le premier à introduire à Maurice le moulin à vapeur. Adrien d'Epinay, se dresse en patriote contre une censure rigide de la presse qui empêche le débat public. Il a mis sur pied la première banque commerciale, avec, au départ, des capitaux anglais revendique l'institution d'une



assemblée élue mais obtient la constitution d'un conseil législatif nommé. .

Adrien d'Epinaÿ a imposé à l'administration anglaise l'accès des colons aux emplois publics, selon leur mérite. Il s'est battu sur tous les fronts pour ce qu'il considère être sa patrie, même s'il a exprimé souvent les préjugés de son temps et les préventions de sa classe.

En conflit permanent avec l'autorité coloniale, dégoûté, Adrien d'Epinaÿ a quitté la colonie pour mourir prématurément en France à l'âge de 46 ans. Son corps, ramené à Maurice en 1840, est inhumé au cimetière de Pamplémousses. En signe de reconnaissance, ses compatriotes lui ont élevé une statue du Jardin de La Compagnie, statue qui est l'oeuvre de son propre fils Prosper d'Epinaÿ, grand prix de Rome de sculpture.

Le dernier rédacteur en chef, Jean-Pierre Lenoir a succédé à son père, Philippe Lenoir, à Jacques Germond, à Hervé de Sornay, à Noël Marrier d'Unienville, à Fernand Louis Morel et à tant d'autres serviteurs de la plume, de l'information et de l'opinion publique. Les journalistes du Cernéen sont partis travailler dans d'autres journaux.

Jean Lenoir, dernier responsable du Cernéen, a fait paraître, le 9 décembre 1981 dans les journaux, ses excuses pour un arrêt de parution provisoire du Cernéen, mais c'était la fin du journal qui allait entrer dans sa 151ème année d'existence.

Rémy Ollier fondateur de La Sentinelle

Rémy Ollier était un étudiant brillant avec un talent pour la littérature. En 1832, Ollier est profondément impressionné par le conflit entre les abolitionnistes pour mettre fin à l'esclavage, et les propriétaires d'esclaves français à Maurice.



À 21 ans, Rémy Ollier devient le porte-parole de l'émancipation des gens de couleur.

Les journaux étaient contrôlés par l'oligarchie des planteurs de canne à sucre.

En avril 1843, Rémy Ollier participe à la fondation de *La Sentinelle* de Maurice, un hebdomadaire.

Dans ses écrits, il a constamment défendu l'égalité politique et civile.

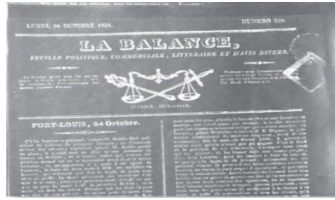
En 1843, avec Edward Baker, son associé au journal *La Sentinelle*, il adresse une pétition à la reine Victoria demandant l'élection de représentants de couleur, ce qui

renforcerait la loyauté de cette communauté envers la Couronne britannique.

Sa critique de la peine capitale et des conditions barbares de détention a conduit à des améliorations. Lorsque le journal *Le Cernéen*, dirigé par l'oligarchie des planteurs blancs, est frappé d'un procès en diffamation, Ollier défend son ennemi politique au nom de la liberté de la presse. Bien qu'il ait été violemment agressé par des voyous et jeté en prison, Ollier a continué à écrire. Il a réussi à convaincre le gouvernement colonial anglais d'ouvrir le système de bourses aux candidats non blancs et, en 1844, les deux premiers étudiants de couleur se sont rendus en Angleterre. Ollier est mort, à l'âge de 28 ans, officiellement d'une inflammation intestinale.

Jérôme Berquin responsable de l'hebdomadaire

“*La Balance*” qui n’a été publié que seulement une année



Voici quelques détails concernant l'hebdomadaire *La Balance* obtenus des recherches sur l'internet concernant cette publication qui n'a paru qu'une seule année - 1834-1835 - suite au bannissement de l'île Maurice du rédacteur en chef du journal Jérôme Berquin. Dans l'île Maurice britannique, la liberté de la presse est obtenue dès 1832 quand Adrien d'Epinaÿ, influent leader de la communauté blanche et fondateur du journal *Le Cernéen*, rencontre Lord Goderich, secrétaire d'État aux Colonies, au cours de sa mission de 1830 à Londres pour discuter des changements constitutionnels pour Maurice. Avant cela, toutes les publications nécessitaient l'approbation préalable du secrétaire aux Colonies. Mais les jours ne sont pas loin où la première salve contre la presse locale est tirée. La fermeture du journal “*La Balance*” est effectuée par le gouverneur de Maurice, Sir William Nicolay (1833-1840) exaspéré par ce qui est décrit comme le « langage fort » déployé dans l'hebdomadaire *La Balance*. Nicolay adopte une position dure en publiant le bannissement de Maurice du rédacteur en chef du journal, Jérôme Berquin. La destitution de Berquin, est venue comme un coup de tonnerre, si l'on en croit les réactions des lecteurs publiées dans le dernier numéro de *La Balance*. Sans trop s'étendre sur les raisons qui ont motivé l'expulsion du journaliste, William Nicolay a écrit qu'une telle décision était « jugée essentielle à la tranquillité permanente de l'île ». Le bannissement a entraîné la fermeture de l'hebdomadaire le 31 octobre 1835. Lancé en 1834 sous le nom d'« organe de la population de couleur », *La Balance* exprimait des inquiétudes quant aux demandes de la communauté de couleur pour une amélioration de son statut.

Chapitre 4

Le Mauricien

Fondé en 1908 par Eugène Henry, Le Mauricien est le plus ancien journal du pays depuis la fin du Cernéen. Raoul Rivet, « *redouté pour sa plume acérée et la véhémence des polémiques dans lesquelles il se lance* », se joint au journal en 1918. Plusieurs fois maire et député de Port-Louis, il prend la direction du quotidien Le Mauricien. En 1922, Raoul Rivet s'en rend propriétaire et gère le journal jusqu'à sa mort en 1957. Quand son papa meurt à l'âge de 61 ans, son fils Jacques lui succède et devient responsable du journal jusqu'à sa mort en 2022 à l'âge de 81 ans.



● C'est à 17 ans que Jacques Rivet intègre Le Mauricien, 15 jours après la mort de son père



Le coup d'oeil acéré de Jacques Rivet a toujours été utile aussi bien pour la correction des textes que pour la photographie

Le dimanche noir : l'incendie du Mauricien en 1976

Les locaux du journal *Le Mauricien* sont détruits dans un incendie. A cette période de son histoire le journal *Le Mauricien* est engagé dans un processus de modernisation. Les propriétaires ont consenti à d'importants investissements pour permettre à leur entreprise d'effectuer un bond technologique. Le passage officiel du journal à l'offset est prévu le 9 janvier 1978, soit le lendemain de l'incendie.

L'un des moments les plus pénibles de sa carrière professionnelle, parsemée de hauts et de bas, normaux dans ce métier, fut sans aucun doute ce qu'il appela le dimanche noir du 8 janvier 1978. Il a raconté cet épisode traumatisant dans *Le Mauricien* : « *Mes proches et moi étions en train de célébrer à Trou-aux-Biches le passage officiel à l'offset le lendemain. La nouvelle des locaux du Mauricien Ltée en feu à la mi-journée fut un véritable choc. Malgré tout, à mon arrivée à la rue St-Georges, j'enfilai un casque de pompier et, contre toute mise en garde de sécurité, je montais à l'étage pour indiquer comment faire pour que les équipements ultramodernes tout fraîchement installés ne soient pas embrasés. On avait néanmoins perdu nos archives, tout le matériel de photogravure et de photographie, nos bureaux administratifs, nos salles de rédaction et quelques équipements.* »

Les pompiers arrivent rapidement sur les lieux. Après plusieurs heures de lutte, ils parviennent à circonscrire l'incendie. Toutefois le bâtiment, construit au début du siècle, est presque entièrement détruit. Dans ce sinistre disparaît une partie de la mémoire de la presse mauricienne. Le journal perd ses archives réunissant des numéros préservés depuis 1908, des milliers de photos et de négatifs sont également détruits.

La catastrophe fait reporter cette innovation, la direction du *Mauricien* devant parer au plus pressé et tout recommencer. Après une absence momentanée des kiosques, le journal recommence à paraître deux semaines plus tard.

L'incendie du *Mauricien* donne lieu, trois mois plus tard, à une controverse politico-judiciaire : l'affaire Sheik Hossen. En effet, Jean-Paul Sheik-Hossen, un jeune fraîchement employé par le

journal se confie à des membres du Mouvement Militant Mauricien (MMM) alors dans l'opposition. Il leur raconte que l'incendie du Mauricien est un acte criminel prémédité qui a été perpétré par la Special Branch (SB) de la police. Sheik Hossen prétend qu'il a été recruté par la SB et planté à la rédaction du Mauricien.

Paul Bérenger secrétaire général du MMM porte l'affaire au Parlement. Il fait des accusations à l'encontre du Premier ministre Sir Seewoosagur Ramgoolam tout en réclamant un comité parlementaire et une commission d'enquête présidée par un juge de la Cour suprême pour établir les circonstances de l'incendie. Sir Seewoosagur Ramgoolam préfère accorder une enquête judiciaire qui sera menée par le magistrat Sadeck Namdarkhan. Une fois le magistrat nommé, il commence son travail qui dure plusieurs mois. L'enquête permet de conclure que les allégations faites à l'encontre de la police étaient fausses. Sheik Hossen, qualifié de psychopathe, avait inventé l'histoire racontée aux membres du MMM.

Jacques Rivet refuse à ce moment-là l'aide de bienfaiteurs. Ce qui lui tenait le plus à cœur, c'était de conserver à tout prix l'indépendance de son groupe de presse, qu'il a façonné des années durant contre une adversité parfois angoissante.

Le Mauricien, toujours à la rue St-Georges est en 2023 un groupe de presse diversifié qui comporte comme titres le quotidien Le Mauricien, l'hebdomadaire Week-End, Week-End/Scope, Turf Magazine et le site www.lemauricien.com



1996 : L'une des plus grandes réussites de Jacques Rivet, c'est lorsqu'il fonde l'hebdomadaire Week-End en 1966 qui devient rapidement le journal le plus vendu de l'île, une position qu'il occupe toujours.

D'autres rédacteurs en chef ont été André Masson, Lindsay Rivière et actuellement Bernard Delaitre.

2008 : Le Mauricien a fêté ses 100 ans

Compétition inter collèges en 2023 :

la presse face aux défis de l'ère numérique

Pour marquer les 250 ans de la présence de la presse à Maurice et les 55 ans de l'indépendance en 2023, le groupe *Omnicanne* a invité les collégiens à s'exprimer sur le rôle, les responsabilités et surtout, les défis de la presse mauricienne, dans l'ère numérique. *Le Sookdeo Bissoondoyal State College de Rose-Belle* s'est imposé devant le *Queen Elizabeth College* et le *Sir Abdool Raman Osman State College*. Le président de la République a salué l'initiative d'*Omnicanne* : « *c'est une occasion de permettre aux jeunes de faire des recherches, de débattre et de développer l'esprit critique. La démocratie n'est pas statique : elle évolue avec le temps et chaque composante de la société a son rôle à jouer.* »

« Dans sa présentation, l'équipe du SBSC a comparé la presse écrite à un taxi, qui véhiculait la population pendant de longues années. Puis est arrivé le métro - représentant l'ère digitale – et beaucoup de personnes se sont tournées vers le métro parce que c'est plus rapide. Pour faire face aux défis, l'équipe propose la mise en place d'une plateforme pour faciliter l'accès aux sources fiables. Elle propose également une expérience multimédia, avec notamment la réalité augmentée, tout en attirant l'attention sur le danger que pourrait représenter l'intelligence artificielle. L'introduction d'un *Freedom of Information Act* demeure incontournable pour permettre aux journalistes d'accéder à l'information, avancent les jeunes qui estiment qu'il n'y a pas suffisamment de protection pour les lanceurs d'alerte. » (*le mauricien* 25 août 2023).

Chapitre 5

La Vie Catholique

Voici l'article publié dans *Le Mauricien* du 25 janvier 2020 dans le cadre des 90 ans de *La Vie Catholique*



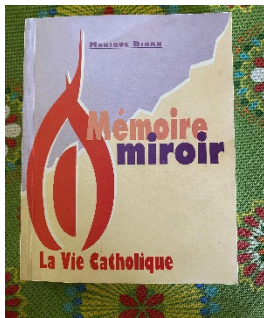
« C'est l'occasion en ce début d'année de souligner la présence depuis 1930 du premier hebdomadaire que le pays a connu. La Vie Catholique a su trouver sa place au sein de la presse mauricienne pour être une plateforme de rencontres et de convivialité. »

L'initiative de lancer le journal revient à Mgr. James Leen qui a confié à l'Union Catholique, et plus particulièrement à Mr. Loïs Lagesse, la responsabilité du journal avec le souhait qu'il a formulé dans la première édition : « puisse votre feuille pénétrer dans toutes les familles mauriciennes. » En 1937, le responsable de l'hebdomadaire épinglait les 3 fléaux de la société - porno, opium, tripots - les mêmes qu'aujourd'hui.

La Vie Catholique est restée pendant 30 ans le seul hebdomadaire dominical. Le livre que j'ai écrit en l'an 2000 - La Vie Catholique Mémoire, Miroir - permet de passer en revue les progrès, mais aussi les problèmes rencontrés par la presse dans notre société au cours des décennies passées. Notons les contributions respectives du Père Eugène Dethise arrivé dans le pays en 1946 et qui a bcp collaboré dans le journal avec une plume incisive, de France de la Giroday, femme au grand cœur et aux multiples talents, qui a été responsable de l'hebdomadaire pendant 16 ans (1952-1968), de Mgr. Amédée Nagapen (1968 - 1970) et du Père Henri Tostée (1971-1977) avec ses six ans d'éditoriaux percutants alors que le pays vit une grande période d'agitation sociale.

1967 : la presse s'organise pour un Code d'Ethique professionnel auquel adhèrent les 13 journaux du pays. La Vie Catholique du 2 juillet 1967 en fait état : « des liens se raffermissent au niveau de la profession, ce qui n'empêche pas

*toutefois des divergences profondes d'opinion qui donneront lieu à des polémiques.” L'association de la presse Mauricienne qui regroupe tous les titres locaux Action, Advance, Le Cernéen, China Times, Citoyen, express, Le Mauricien, Mauritius Broadcasting Corporation, Mauritius Times, La Vie Catholique, La Voix de l'Islam, Week-End travaille sur un document commun et présente le 29 juin 1967 un code d'éthique professionnel de la presse mauricienne. » **En 1980** : à l'occasion de son jubilé d'or,*



La Vie Catholique organise un forum ouvert au grand public au Centre Social de Marie Reine de la Paix. Il réunit, en présence de Mgr. Jean Margéot, sur le thème : « La presse, 4ème pouvoir de la société », quelques grands noms des media mauriciens : M. B. Ramlallah du Mauritius Times, Lindsay Rivière du Mauricien, Clément Cangy de l'express, Jean Delaitre de la MBC/TV et Roger Merven du monde de la publicité qui ont échangé leurs points de vue sur le rôle de la presse.

***En 1990** : à l'occasion des 60 ans de présence de La Vie Catholique dans le pays, l'invité spécial est Noël Copin, rédacteur en chef du quotidien La Croix en France. La conférence débat qu'il est venu animer pour tous les journalistes de la presse mauricienne s'est terminée le dimanche matin par une messe qui les a tous réunis à la Cathédrale. Cette célébration annuelle des journalistes qui s'est poursuivie sur plusieurs années avec le père Henri Souchon comme rassembleur, a permis de resserrer les liens entre les journalistes qui vivaient des moments difficiles avec le pouvoir. »*

Article de Monique Dinan publié dans le mauricien du 25 janvier 2020

Les 90 ans de La Vie Catholique en 2020 ont été en fait l'occasion de réunir la presse autour d'une célébration commune pour que les journalistes qui sont à la fois - les témoins, les justiciers et les prophètes - renouent avec la belle tradition de la messe annuelle des années 90.

Chapitre 6

l'express

En 1963, il y a 60 ans, Guy Forget et Guy Balancy signent le premier numéro de *l'express* dont la raison d'être est de présenter un journal vivant où « *toutes les questions d'intérêt public sont exposées avec autant d'exactitude et d'objectivité, avec autant de précision et de clarté qu'il sera possible.* »



Couverture du livre publié en 2023

« *Les 250 ans de la presse mauricienne, considérée comme la plus ancienne de l'hémisphère Sud, coïncident, en cette année 2023, avec les 60 ans de « l'express ».*

Soixante ans déjà : quelle histoire ! Il importe de relater la grande fièvre des aventures folles et des entreprises insensées comme la nôtre, qui ne s'arrêtent jamais, qui vont à la rencontre des lecteurs tous les jours, sept sur sept, que ce soit férié, en temps cyclonique, ou forcées en confinement, voire boycottées ou menacées par un pouvoir liberticide. »

Le livre est signé par Philippe A. Forget, Jean-Claude de l'Estrac, Yvan Martial, Lindsay Rivière, Denis Ithier et Nad Sivaramen.

Philippe Forget et ses 60 ans de service

Le fils de Guy Forget, Philippe qui a succédé à son papa témoigne lors des 80 ans du journal en 2023 : « *Directeur de l'express de 1963 à 1984, je me suis évertué à servir en conscience l'idée originale du bien commun, sans étroitesse ni veulerie. J'ai été témoin privilégié de la vigoureuse défense de*

valeurs universelles et de causes méritoires. Je me suis senti happé par la dénonciation systématique des hypocrisies sociales, des petitesse d'esprit et d'ambition presque indépassables qui handicapaient alors notre devenir.

En 2023, l'express se bat chaque jour qui passe pour refléter les mutations profondes de la société mauricienne comme seul un journal peut le faire – c'est-à-dire en y prenant une part active et en gardant les détracteurs à distance respectable.... L'express et le reste de la presse libre vont continuer leur action en toute indépendance, sans être assujettie à aucun parti politique, n'ayant de comptes à rendre qu'à leurs lecteurs. Et à l'Histoire, avec un grand H. »

Les trois pôles d'activités

La Sentinelle se spécialise dans trois pôles d'activités : médias, impression, distribution et logistique sur le plan régional et international. La Sentinelle publie une trentaine de titres, dont des quotidiens, des hebdomadaires et des mensuels. l'express, 5-Plus dimanche, Essentielle, Business Magazine, Weekly et LaCase sont quelques-unes de ses publications phares, distribuées dans plus de 700 points de vente à travers l'île. La Sentinelle propose également des services d'édition et de prépresse et se spécialise dans la publication de guides, manuels, livres scolaires, magazines d'entreprise et bulletins d'informations pour le marché local, régional et international. Certains journalistes de l'express ont aussi occupé des fonctions dans des domaines publics quand ils ne travaillaient pas comme journalistes.

Jean Claude de l'Estrac a été un politicien, membre du Parlement de 1976 à 1994, secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien de 2012-16. Il a été un diplomate. Il est aussi un auteur qui a écrit plusieurs livres. Il a fondé l'Association des Journalistes de Maurice et a été le directeur du groupe La Sentinelle qui inclut non seulement le journal l'express mais aussi la station de radio privée Radio One. Nad Sivaramen est l'actuel directeur des publications.

La Sentinelle est aussi responsable de Radio One.

Chapitre 7

Le Défi Media Group

Le Défi Media Group - DMG - lancé en 2008 par Ehshan Kodarbux, à la rue Labourdonnais à Port-Louis, est un groupe de médias mauricien lancé qui veut être « *le miroir de notre société; l'intérêt public avant l'intérêt de la bourgeoisie d'Etat* »



The image displays the Defimedia.info brand identity. At the top, a red banner features the website name 'Defimedia.info' in large white letters. To the right is the group's logo, a stylized plant with colorful leaves and the text 'Le DEFI MEDIA group'. Below this, a collage of various media outlets is shown, including 'RadioPlus' (écouté ou pou tendé), 'TéléPlus' (gété ou pou trouvé), 'EventsPlus' (La communication par l'événement), 'Le Défi QUOTIDIEN', 'Le Défi PLUS', 'Le Dimanche L'HEBDO', 'NEWS ON SUNDAY', 'Défi DEAL RÉSERVÉ À UN POU SEULE', 'Le Défi-Turi', 'Le Défi M-TEURS', 'Défi Santé www.defisante.mu', 'Le Défi LIFE', 'Le Défi Immobilier', 'Le Défi SPORT', 'Le Défi BUSINESS & ECONOMY', and 'Défi KIDS'. At the bottom of the collage, it says 'THE NEWS LEADER', 'www.defimedia.info', and 'FOLLOW US ON' with icons for Facebook, Instagram, and Twitter.



Ehshan Kodarbux, Chief Executive Officer (CEO) du Défi Media Group

« *Notre objectif est de présenter des nouvelles et des reportages opportuns, précis et bien documentés sur les aspects diversifiés de la vie mauricienne, à la fois à notre public en République de Maurice et dans le monde entier. Notre mission est également d'agir dans*

l'intérêt public par le biais de nouvelles et d'articles vedettes qui servent à informer, éduquer et divertir.

Nos valeurs fondamentales

Nous sommes reconnus par le public comme un fournisseur d'informations en qui on peut avoir confiance. Notre site Web, tout comme nos journaux et nos services de stations de radio, vise un journalisme précis, impartial et équitable."

Selon Alexa, une société américaine d'analyse du trafic Web et filiale d'Amazon, et Google Analytics, nous recevons en moyenne 60 000 visiteurs uniques par jour sur notre site Web, ce qui fait de nous le portail local le plus visité à Maurice. Nous avons également atteint une moyenne de 9 674 849 pages vues par mois. »

Jugdish Joypaul qui a été journaliste chez Radio Plus est l'éditeur en chef, le CEO du groupe Le Défi Media.

RADIO PLUS : 21 ans en 2023

RADIO PLUS veut être une radio de proximité. Elle se dit être la radio préférée des Mauriciens à travers ses programmes de divertissement, ses instantanés et ses nouvelles exclusives. C'est une radio qui se fait un devoir de vérifier et contre vérifier une information avant de la diffuser explique Jugdish Joypaul son News coordinateur depuis plus de douze ans. Le Managing Editor, Jean-Luc Émile, veut garder son avance sur ses concurrents en "*étant la caisse de résonance de la population, le reflet de la société en apportant des sujets qui l'intéressent. Nous sommes proches de ceux qui veulent être éclairés.* » L'émission Explik ou Kas est diffusée quatre fois par semaine sur les ondes de Radio Plus. Son but est d'écouter les problèmes des Mauriciens et leur proposer des solutions en faisant aussi appel à la solidarité des Mauriciens.

Le Défi Training School a organisé en 2023 une formation en journalisme citoyen approuvée par le MQA - *Mauritius Qualifications Authority* - ouvert à tous les Mauriciens, jeunes et moins jeunes, pour attirer l'attention du public sur des sujets de proximité qui ont peu d'écho dans la presse écrite. Cette formation pleinement multimédia a survolé les techniques de l'écriture, de l'audio et de la vidéo et a accueilli 33 participants.

Chapitre 8

Combat pour la liberté de la presse

1970 : Censure de la presse par le régime du Parti Travailleiste de SSR en alliance avec le PMSD pour mater le MMM.

1971-72 : la presse qui doit être visée par les Casernes Centrales.

1978 : Affaire Sheik Hossen après l'incendie du Mauricien. Quand une affaire doit passer devant la cour, aucun journal ne doit faire des commentaires dans le but d'influencer les juges ou le public.

1984 : les journalistes protestent contre le *Newspaper and Periodical Amendment Bill*. Présence du Père Souchon et de Mgr Jean Margéot pour collaborer avec les journalistes.

2023 : Le rédacteur en chef de *l'express* arrêté pour sa prise de position dans l'affaire Bruneau Laurette.

Analysons ces événements importants

pour garder le presse indépendante

1970 : Un *Public Order Act (POA)* est voté au Parlement pour assurer une censure de la presse qui va durer 4 ans. Le régime du Parti Travailleiste de SSR en alliance avec le PMSD veut mater le MMM. Cette coalition impose l'état d'urgence pour renvoyer les législatives. Les journaux doivent soumettre à la police politique leurs épreuves et les corriger en supprimant tout ce qui est pro-opposition. Plusieurs dirigeants du MMM sont arrêtés et emprisonnés.

1971 : une année dominée par la violence politique et les grèves alimentées par les propos radicaux du MMM, une menace marxiste pour le pays, : grèves dans le port, le transport.

Avril 1971 : Les Pères Henri Souchon et Philippe Fanchette poursuivis et condamnés pour une lettre publiée dans l'hebdomadaire week-end.

Septembre 1971 : le journal *Le Militant* est suspendu pour la 3eme fois. Les leaders MMM sont détenus 12 mois en cellule.

Novembre 1971 : Arrestation des leaders du MMM et assassinat par fusil d'Azor Adélaïde, un docker, agent du MMM en plein centre de Curepipe.

1972 : les journaux sont sévèrement censurés et l'État d'urgence est prolongée.

Janvier 1973 : bicentenaire de la presse.

Février 1976 : les prix de vente des journaux sont contrôlés par les autorités : une intolérance grandissante vis-à-vis de la presse.

1978 : incendie du Mauricien

La responsabilité du rédacteur-en-chef

Juillet 1978 : En octobre 1978, le rapport du magistrat constate que l'incendie était d'origine accidentelle et non criminelle. Toutefois les 4 rédacteurs-en-chef des journaux, dont La Vie Catholique, dont j'étais la rédactrice-en-chef, sont jugés coupables pour *contempt of court* et condamnés à verser une amende à l'Etat.

1982 : Mgr Margéot dans son Mandement de Carême intitulé : « *Pour une politique au service de l'homme.* » fait un vibrant plaidoyer pour une presse qui a dû parfois payer cher sa liberté et son indépendance parce qu'elle refuse la pensée unique, ne recule pas devant l'adversité. Il loue le courage et la ténacité de la presse qui propose des idées nouvelles et des projets à réaliser.

« In April 1984, a Newspapers and Periodicals Bill was proposed to make it mandatory for newspapers to deposit a financial bond of MUR 500,000 to be allowed to continue to operate. The bill was opposed by the media. 44 journalists were arrested for protesting against the bill. In January 2015, a court sentenced the then Vice-Prime Minister to a meager monetary fine for having led an illegal demonstration in front of a daily newspaper and damaged some window panes of the building. »

Avril 1984 : SIT-IN DE PÈRE SOUCHON ET 43 JOURNALISTES

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



En avril 1984, sit-in du père Henri Souchon avec 43 journalistes devant l'hôtel du gouvernement pendant une assemblée du Parlement. C'est une manifestation pour la défense de la liberté de la presse et contre une loi que le Gouvernement d'alors s'apprêtait à faire

voter pour museler la presse en lui imposant une caution. Ce jour-là, les 44 manifestants sont arrêtés et détenus toute une journée aux Casernes centrales.

Voici le témoignage de Mme Françoise Yaw Kan Tong, journaliste de *La Vie Catholique*.



Avril 1984 : les journalistes sont devant l'Assemblée nationale pour manifester contre une loi qui allait porter préjudice à la presse. Henri Souchon est parmi nous avec son porte-voix : "Assassins de la liberté." Pendant le déjeuner, nous allons prendre un thé à la Flore mauricienne. Nous convenons de la marche à suivre : nous asseoir sur l'asphalte

devant l'Assemblée nationale. Quelques heures plus tard, quarante-trois journalistes avec Henri Souchon au milieu sont arrêtés et emprisonnés aux Casernes centrales.

Mgr Jean Margéot, alors évêque de Port-Louis, qui avait envoyé une lettre de protestation pour que cette loi ne soit pas votée, a payé pour la libération des manifestants du diocèse : le père Souchon et les journalistes de La Vie Catholique dont je faisais partie. L'évêque avait même payé la caution des journalistes des 'petits journaux' qui n'en avaient pas les moyens. »

En 2020, le rapport de Reporters sans Frontières (RSF) place Maurice à la 56e place sur 180 pays ; en 2022, il avait chuté à la 64ème place et en 2023 se trouvait à la 63ème place.

19 mars 2023 : Le site Zinfos Maurice n'est plus accessible à Maurice ; le directeur de ce journal en ligne a expliqué que cela provient d'une censure ordonnée par le gouvernement mauricien.

10 novembre 2023 : liberté d'expression pas très libre

Les journalistes du Défi Media Group - Nawaz Noorbux, Jean-Luc Emile Al-Khizr Ramdin et le directeur général de radio Top FM, B. Kaunkye, ont déposé une plainte à la police. Ils le font suite au harcèlement en ligne des groupes proches du parti au pouvoir qui ont publié des documents insinuants qu'ils étaient impliqués dans le trafic de drogue.

IBA : Independent Broadcasting Authority

Liberté de la presse dans les années 2020

Toutefois les media ne veulent pas être qu'un modérateur qui communique les décisions prises par le gouvernement en place. Depuis 2019, des amendements excessifs ont été apportés. La licence pour opérer une radio qui était de trois ans pour un *somme de Rs. 400 000* est passée depuis 2019 à Rs. 800 000 pour seulement une année. Il y a aussi une clause de l'IBA qui décrète qu'une radio n'est pas autorisée à commenter une décision de l'IBA. Cela constitue une différence entre un animateur qui donne des informations et peut ainsi mettre en évidence certains problèmes de la société et suggérer

certaines solutions à partir des valeurs universelles, face à l'injustice et la politique *dominer*.

Shenaz Patel et Henri Marimootoo, président et secrétaire du défunt *syndicat de la Newspaper and Printing Employees Association*, avaient dénoncé " *la légèreté d'esprit du chef de la police de l'époque. Que ce soit à l'Assemblée nationale ou lors des meetings, la presse est souvent la cible du parti au pouvoir. Des journalistes se voient parfois refuser l'accès à des conférences de presse.* »

Michael Atchia de Democracy Watch déclare : Ce n'est pas normal que les plaintes des journalistes contre les attaques en ligne ont été déposées en novembre 2022 et qu'en mai 2023 rien n'a été fait ; par contre si un journaliste signe un article négatif contre un nommé politique le traitement est différent. De plus les attaques des politiciens contre les journalistes et les institutions via la presse sont graves, déclaré. Des responsables de journaux se demandent si le *Freedom of Information Act* protège vraiment les journalistes.

Le rapport mentionne que le pouvoir politique exerce une influence totale sur la *Mauritius Broadcasting Corporation* (MBC) dont le directeur général est nommé par le Premier ministre.

Le rapport souligne que la loi ne protège pas suffisamment les journalistes et durcit les conditions d'exercice des radios. Depuis 2018, les sanctions encourues par les journalistes devant les tribunaux ont été également renforcées.

De la 56e place en 2020 à la 63ème place en 2023

En 2020, le rapport de *Reporters sans Frontières* (RSF) place Maurice à la 56e place sur 180 pays ; en 2022, il a passé à la 64ème place et en 2023 se trouve à la 63ème place.

19 mars 2023 : Le GM vient de proposer des révisions salariales et de conditions de travail susceptibles d'étrangler financièrement la presse

En 2023, lors de la journée internationale contre l'abus et le trafic de drogue, le Premier ministre a reproché à la presse de parler de « climat de terreur » dans le pays.

Jean Luc Mootoosamy, directeur de *Media Expertise*, dans un interview publié dans l'hebdomadaire intitulée *Le Dimanche/L'hebdo*, se prononce sur cette question : « *Le gouvernement semble excessivement allergique aux voix contradictoires* ». Il explique : « *La presse et les médias indépendants sont des partenaires du gouvernement dans une démocratie. Ce sont des partenaires critiques, indociles, qui refusent les concessions. Ils ne sont certes pas parfaits, mais ils ne sont pas des paillassons. Le premier devoir du journaliste, selon la charte de Munich de 1971 est de « respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité* ».

Les journalistes sont donc conscients que leur travail n'est pas chose facile. Ils sont parfois employés avec des contrats précaires. Il y a des menaces et des actes d'intimidation qui sont de plus en plus fréquents alors qu'ils étaient rares les années auparavant.

10 novembre 2023 : liberté d'expression pas très libre

3 journalistes du Défi Media Group : Nawaz Noorbux, Jean-Luc Emile et Al-Khizr Ramdin et le directeur général de radio Top FM, B. Kaunkye ont déposé une plainte à la police suite au harcèlement en ligne des groupes proches du parti au pouvoir qui ont publié des documents insinuant que les journalistes étaient impliqués dans le trafic de drogue.

Qu'en sera-t-il lors des prochaines élections qui devraient se tenir au plus tard en 2024 ? Est-ce que le MSM, le parti de Pravind Jugnauth, fera face à une coalition formée par le MMM, le PMSD et le Parti Travailleuse ? Y aura-t-il de nouveaux partis ? C'est grâce aux médias – journaux, radios, tv et sites web – que notre République sera informée. Un constat positif à proclamer : la presse mauricienne n'a jamais été aussi pluraliste et concurrentielle.

Chapitre 9

Le Media Trust Awards Night en 2023

Le Media Trust, lancé en 1994 dans notre République à Maurice, est une organisation qui joue un rôle important dans le paysage médiatique. Il a pour but de promouvoir le bien-être et la supervision des journalistes. Gérard Cateaux a été un de ses promoteurs.

Aux élections du Media Trust de 2022, seulement 154 journalistes étaient présents alors que notre République regroupe 527 journalistes. Le Media Trust organise diverses activités telles que l'organisation d'ateliers, de séminaires et de cours de formation pour les journalistes sur les questions liées au climat et la gestion des risques de catastrophe.

Le Media Trust gère également les fonds obtenus du gouvernement et d'autres organisations et favorise les relations avec les médias internationaux. Le Media Trust a un site officiel- GIS.

A l'occasion des 250 ans de la presse mauricienne

30 janvier 2023: 8eme Edition du Media Trust Awards

A l'occasion des 250 ans de la presse mauricienne, Le Media Trust a organisé en janvier 2023, le *Media Trust Awards Night* une activité pour remettre des prix aux journalistes.

Mr. Chayman Surajbali, le Directeur du *Government Information Service*, a souligné que l'industrie de la presse avait subi de grands changements et beaucoup de créativité au cours des 250 années. Les media constituent le quatrième pouvoir du pays. La presse écrite et parlée est un canal d'information et un chien de garde de la liberté de pensée et d'action. C'est une profession exigeante, un phare qui remet en vedette le passé, éclaire le présent, projette ses feux sur l'avenir. Elle dénonce les piétinements et interpelle les consciences.

Le Président de la République, Mr Prithvirajsing Roopun, le président du Media Trust Board, Mr. Chayman Surajbali, Mr Kavish Pultoo, les

représentants du Corps Diplomatique et d'autres personnalités étaient présents.

Media Trust Awards honore les vétérans de la presse



- **Le Mauricien** : Jean-Claude Antoine, Lindsay Morvan, Myette Ah-Choon.
- **La Vie Catholique** : Monique Dinan
- **l'express** : Yvan Martial, Jean-Claude de l'Estrac, Finlay Salesse et Pillay Vythilingum, photographe du quotidien.
- **Défimedia** : Ehshan Kodarbux, Nawaz Noorbux, Jugdish Joypaul, Warren Marie, Rajeene Panchoo, Jenna Ramoo, Christopher Sowamber, Mélanie Valère-Cicéron, Al Khizr Ramdin, Priscilla Sadien, Khevin Luximon.
- **Mauritius Times** : journal en anglais
- **Radio Plus** : Ramdukhar Ramlallah du Priscilla Sadien et Ehshan Kodabux
- **5 Plus Dimanche** : Michaella Seblin
- **Le Dimanche** : Richard Nauvel.
- **Bizweek** : Rudy Veeramundar
- **Radio plus**: Reza Issack, Brahms Mahadea, Mael Bhugaloo

Un constat positif que tous les Mauriciens peuvent proclamer : la presse mauricienne n'a jamais été aussi pluraliste et concurrentielle.

Le Défi Media Group obtient le Media Trust's Nicolas Lambert Award 2023

- **Catégories de photos : Meilleure photo** : Waren Marie pour *Sècheresse extrême* (Defimedia)
- **Mention spéciale** : Rajenee Panchoo : *Un invité surprise se joint aux manifestants.* (Defimedia)
- **Meilleur print** : Jenna Ramoo pour le dossier : « *Changement climatique : nous devons agir maintenant.* » (Defimedia)
- **Radio** : Priscilla Sadien/ Khevin Luximon/Jo Coopoosamy pour *la couverture des incidents d'avril 2022 a travers le pays.* (Defimedia)
- **Enquête** : Nawaz Noorbux/Jugdish Joypaul/Al Khizi Ramdin pour « *Kistnen : le rapport de l'enquête judiciaire dévoilée.* »



Les journalistes du Défi Media Group

- **Multimedia de plus de cinq minutes** : Christopher Sowamber/ Melanie Valere-Ciceron pour « *Smartphone ou la nouvelle smart drogue des enfants.* »
- **Multimedia de moins de cinq minutes** : Rudy Veeramundar pour « *We need effective leaders to manage anti-corruption agencies*” (Bisweek) et **Mention spéciale pour Al Khizr Ramdin** pour « *Le député Kenny Dhunnoo agresse un infirmier.* »

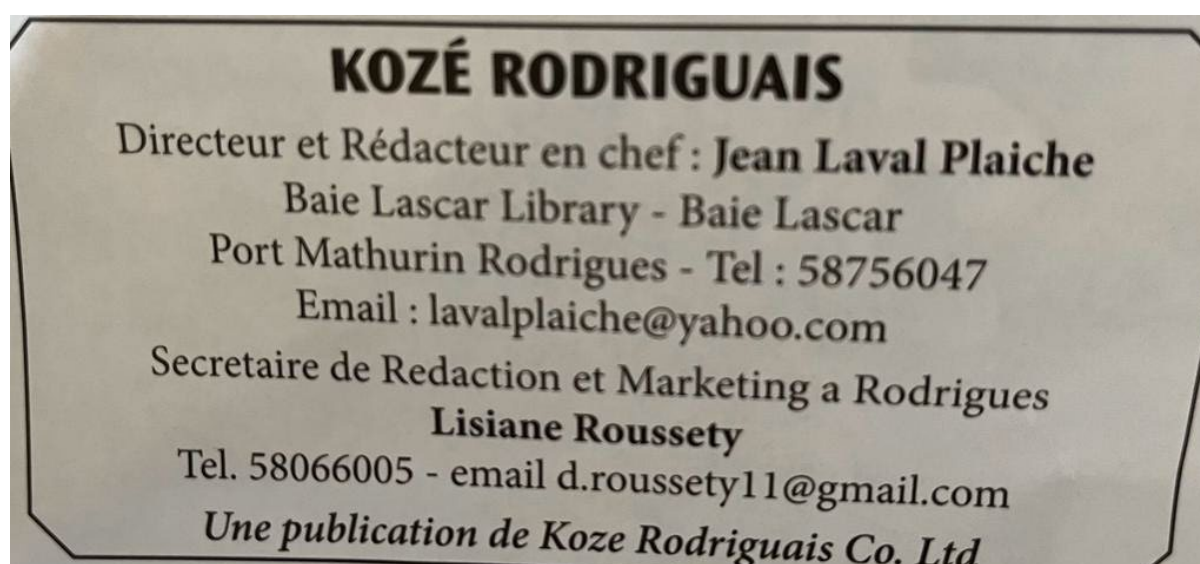
Chapitre 10

Rodrigues et sa presse

« Rodrigues est différent de Maurice. Et sur ce point, elle peut constituer une chance pour la République si Port-Louis comprend ce que peut représenter cette île que les chercheurs européens surnomment "le petit conservatoire des Mascareignes" »

Kozé Rodriguais Co Ltd

Un hebdomadaire qui paraît tous les vendredis pour évoquer les réalités rodriguaises: ses progrès, ses problèmes et les titres qui ont fait l'actualité de la semaine écoulée.



Son rédacteur en chef est Laval Plaiche: « J'ai étudié au collège Rodrigues et au Collège Technique Saint Gabriel. J'ai 20 ans d'expérience en tant que photographe et cinéaste. Je suis photographe et journaliste indépendant. J'ai gagné plusieurs prix au niveau national pour le festival de tribunaux de la Mauritius Film Development Corporation. J'ai participé à un festival international du film en France en 2003. Je suis cinéaste et photographe sous-marin. Je suis également formateur en gestion des aptitudes à la vie quotidienne. »

La Vie Catholique, hebdomadaire catholique mauricien publie toutes les semaines 4 pages qui se réfèrent aux activités passées ou à venir dans Rodrigues. C'est Jean Gérard Gaspard qui est responsable de ces pages.

Conclusion



La République de Maurice est un des pays qui a le plus fort taux de pénétration de la presse écrite au monde. Sans sa presse libre qui fait son travail d'information : d'une part dénoncer l'incompétence, les abus, la corruption ; et d'autre part mettre en valeur les réalisations et les

progrès ; notre pays peut être fier et reconnaissant de la présence d'une presse libre qui protège l'intérêt public. Les journalistes n'ont pas la tâche facile car il ne faut pas se contenter de la version officielle, mais mettre en perspective ce que les députés, les autorités gouvernementales, les policiers et les citoyens font de correct et d'incorrect.

Shenaz Patel explique : « *La presse est un contre-pouvoir, donc dans l'ordre établi des choses, la presse et la politique peuvent ne pas s'entendre. La presse veille à ce qu'il n'y ait pas d'abus. Donc s'il y a une entente, c'est que la presse ne fait pas son travail avec assez de force et de mordant.* »

Il nous faut une presse qui a le courage de rapporter les bonnes nouvelles, mais aussi les scandales. Il faut dans notre République un *freedom of Information Act* pour assurer la protection légale des journalistes. Maurice reste un pays africain démocratique mais les attaques contre les journalistes ont tendance à augmenter.

Pour terminer saluons la contribution de trois journalistes qui continuent de façon très positive à faire honneur à la presse mauricienne :

Priscilla Sadien du groupe Défi plus anime sur *Radio Plus* l'émission « *Explic Ou Cas* », diffusée de 9 heures à 11 heures du lundi au vendredi, permet aux auditeurs de parler de leurs problèmes et leurs doléances. Une équipe du journal recueille leurs plaintes et proposent des solutions. C'est un programme très populaire qui continue de permettre aux Mauriciens de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

Jean-Claude Antoine est un intervieweur tenace qui fait la popularité de l'hebdomadaire *week-end* car il est un observateur hors pair de la vie politique et sociale du pays. Avec ses questions pertinentes sur les événements de la semaine écoulée, il s'attaque avec son franc parler à toutes les imbroglis politiques et sociaux de notre République.

Marie Josée Baudot est une animatrice populaire de la MBC - *Mauritius Broadcasting Company* - qui, quelques années après sa retraite, a lancé le programme populaire *tipa tipa* qui invite les Mauriciens à témoigner de leur vécu. Un exemple frappant d'une retraitée qui continue à mettre son expertise au service de la nation.

Finlay Salesse est un journaliste du journal *express*; ses programmes sur Radio One durant le week-end apportent beaucoup d'information sur les actualités du pays et sur les nouveaux livres publiés à Maurice. Le paysage médiatique a tendance à se diviser en deux camps : d'un côté la radio, la télévision nationale et les journaux proches du pouvoir et de l'autre côté les médias indépendants.

À vous les jeunes de vouloir assurer la présence d'une presse libre en achetant les journaux, en les lisant et en faisant connaître vos réactions à ce qui est publié.

Notre République a plus que jamais besoin de citoyens responsables. Nous ne pourrons le rester et le devenir encore plus que si vous, les jeunes, trouvez important de lire les journaux de façon intelligente.

Source:

- <https://www.lemauricien.com/le-mauricien/250-ans-de-la-presse-mauricienne-une-histoire-riche-et-variee/533738/>

- <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/decede-le-dimanche-10-avril-2022-nous-vous-saluons-bien-bas-monsieur-jacques-rivet/484158/>

- <https://www.lemauricien.com/actualites/societe/le-1er-fevrier-1922-il-y-a-100-ans-raoul-rivet-prenait-la-direction-du-mauricien/472022/>

- <https://lexpress.mu/node/423573>

- <https://lexpress.mu/article/423248/60-anslexpress-femme-et-maitresse-fois>

- <https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271032/document>

Sommaire

Avant-propos	p.3
Chapitre 1 : Les buts de la presse	p.5
Chapitre 2 : Histoire du journalisme mauricien	p.7
Chapitre 3 : 4 éminents journalistes du 19eme siècle	p.11
Chapitre 4 : Le Mauricien	p.15
Chapitre 5 : La Vie Catholique	p.19
Chapitre 6 : l'express	p.21
Chapitre 7 : Le Défi Media Group	p.23
Chapitre 8 : Combat pour la liberté de la presse	p.25
Chapitre 9 : Le Media Trust Awards Night en 2023	p.31
Chapitre 10 : Rodrigues et sa presse	p.34
Conclusion	p.35